

Rapport public Parcoursup session 2023

Université de Perpignan Via Domitia - Licence - Portail Droit

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université de Perpignan Via Domitia - Licence - Droit	Jury par défaut	Tous les candidats	240	1491	1129	1441	24	30

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

Il est attendu des candidats en licence Mention DROIT :

- Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale, par le candidat. Le droit est une discipline où les qualités oratoires (la « plaidoirie ») et les qualités rédactionnelles (rédaction de courriers, d'actes juridiques, etc.) sont fondamentales. La précision qu'appelle le raisonnement juridique implique que le candidat maîtrise, ab initio, les fondamentaux de la langue.

- Disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à « comprendre » l'écrit. La formation en Licence de droit requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources juridiques (constitutions, lois, règlements, textes internationaux, jurisprudence, doctrine) qu'il faut pouvoir comprendre, mettre en perspective et éventuellement critiquer sur la base d'un raisonnement juridique.

- Disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à produire une argumentation structurée, même relativement simple, et à raisonner sur des concepts. La formation en Licence de droit requiert en effet une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction.

- Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. La formation en Licence de droit laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. L'encadrement est souple : seule une partie limitée des enseignements est obligatoire et donne lieu à des rendus obligatoires de travaux (les travaux dirigés).

- Etre ouvert au monde et disposer de connaissances linguistiques

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que l'étudiant ait un niveau suffisant de compétences dans au moins une langue vivante étrangère, notamment l'anglais.

La formation en Licence de droit s'inscrit en effet nécessairement dans un contexte juridique européen et global qui implique, au cours du cursus, d'étudier d'autres systèmes juridiques que le système national, qui sont le plus souvent en langue étrangère.

*Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2022-2023 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des vœux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2022-2023). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

L'offre de formation est structurée en semestres et en unités d'enseignements capitalisables. Chaque semestre la formation s'articule autour de quatre unités d'enseignements :

- Une unité de compétences disciplinaires : comprenant les enseignements sur les compétences fondamentales pour un étudiant de droit qui permet aux semestres 5 et 6 à l'étudiant de choisir entre un parcours privatiste ou publiciste.
- Une unité de compétences spécifiques : permettant l'acquisition de connaissances particulières où l'étudiant doit opérer un choix de matières afin de construire son projet de formation.

- Une unité de compétences transversales : outre les matières juridiques abordées, cette unité permet l'acquisition de compétences en recherche documentaire, linguistique (anglais ou espagnol) et numérique.
- Une unité de compétences préprofessionnelles : permettant à l'étudiant de valoriser son profil et de se mettre en valeur dans l'objectif d'accéder à un emploi.

Les matières enseignées relèvent du droit privé et sciences criminelles, du droit public , de l'histoire du droit, de la science politique. À côté de ces enseignements spécifiques à la licence en droit, des enseignements d'économie, de langues, numériques et préprofessionnels viennent utilement compléter la formation des juristes.

<https://www.univ-perp.fr/fr/licence-droit>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Un traitement algorithmique a été mis en oeuvre par la commission d'examen des vœux.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Veillez à soigner la forme de votre dossier, notamment l'orthographe, et à remplir l'ensemble des rubriques.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats académiques	Niveau général	La moyenne de notes obtenues en première (trois trimestres) et en terminale (deux trimestres) - Les résultats obtenus aux épreuves anticipées du baccalauréat - Pour les réorientations, les résultats du baccalauréat et des formations post-baccalauréat seront aussi considérés.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Notes de français, histoire-géographie, philosophie et des options en lien avec la filière demandée.	Méthode de travail : avis et appréciations de l'équipe pédagogique (relevés de notes et fiches avenir)	Essentiel
Savoir-être	Savoir-être	Implication	Autonomie et investissement : Avis et appréciations de l'équipe pédagogique (relevés de notes et fiche avenir)	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	La motivation du candidat et son aptitude à savoir l'exprimer et la rattacher à un projet de formation cohérent.	Projet de formation	Très important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	L'ouverture du candidat sur le monde, sa sensibilité aux enjeux sociaux et son implication	Activités et centres d'intérêt	Complémentaire

Signature :

Yvan AUGUET,
Président de l'établissement Université de Perpignan
Via Domitia



Pr Yvan AUGUET

Président de l'Université de Perpignan Via Domitia
Président de la Fondation UPVD